



## MES ECO-GESTES EN VACANCES !

**L'Office de Tourisme est engagé dans une démarche de développement durable sur son territoire et au sein de ses bureaux d'information touristique**

**A votre tour, pendant vos vacances, adoptez des gestes éco-responsables !**

- ✓ Je trie mes déchets dans mon lieu d'hébergement ; pour mes déchets organiques, je me renseigne sur le service de compostage mis en place sur le territoire
- ✓ Je me renseigne sur les lieux de colonnes de tri sélectif ou sur les déchetteries
- ✓ Je limite ma consommation d'énergie et d'eau (*je pense bien à tout éteindre tout quand je sors, je débranche même les petits appareils électriques, je contrôle les robinets*)
- ✓ Je privilégie des paniers ou cabas pour mes courses (*éviter les sacs plastique qui finissent à la poubelle*)
- ✓ Je respecte l'environnement : lors de mes déplacements, je ne laisse pas de mégots ou de déchets
- ✓ En camping-car, je me renseigne sur les bornes de vidange
- ✓ Je respecte la propreté de l'environnement avec mon animal de compagnie : l'office de tourisme est labellisé « Toutourisme », je me procure gratuitement des cani-sacs dans les bureaux d'information touristique de Gap ou de Tallard
- ✓ Je me renseigne sur les « Cani-Spaces » (*espaces dédiés aux chiens*)

### **Favorisons l'écomobilité !**

- ✓ Sur tout le territoire de Terres de Gap, les transports en commun sont gratuits : je me renseigne sur les différents horaires de l'Agglo-Bus dans les bureaux d'information touristique de Gap ou Tallard ou sur le site Internet de l'agglomération Gap Tallard Durance / Transports-Agglabus
- ✓ J'utilise les parkings relais gratuits aux abords de la commune de Gap
- ✓ Je me procure le livret de tous les parkings disponibles sur Gap : guide « Stationner à Gap »
- ✓ Je me renseigne sur des zones de covoiturage : je me renseigne sur le service Rezopouce sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)
- ✓ J'emprunte les pistes cyclables
- ✓ Véhicules électriques : le territoire est équipé de bornes de recharge : je me renseigne sur leurs emplacements pour les voitures et les vélos

## En promenade, en randonnée

- ✓ Je respecte les milieux naturels protégés
- ✓ Je respecte les consignes du Parc national des Ecrins ; pas d'animal de compagnie, pas de camping sauvage, pas de cueillette de fleurs, d'espèces sauvages, pas de feu de camp
- ✓ Je suis les sentiers balisés
- ✓ Je privilégie les gourdes aux canettes ou bouteilles
- ✓ En sortie je me prépare un pique-nique « zéro déchet » : je prends ma gourde, mon verre, mes couverts, contenant réutilisable, serviette en tissu et le cas échéant, je contribue au maintien de la propreté, je ramène mes déchets



**Terres de Gap Tourisme**

[terresdegap.fr](http://terresdegap.fr) - [info@terresdegap.fr](mailto:info@terresdegap.fr)

**Bureau de Gap, siège social – 1 Place Jean Marcellin 05000**

**04 92 52 56 56**

**Bureau de Tallard – 2 Place Richard Duchamblo**

**04 92 54 04 29**